

MRC DE TÉMISCAMINGUE

21, Notre-Dame-de-Lourdes, Bureau 209
Ville-Marie (Québec) J9V 1X8
819 629-2829 / 1 855 622-6728
mrct@mrctemiscamingue.qc.ca



PROCÈS-VERBAL de la SÉANCE ORDINAIRE du comité administratif / commission d'aménagement, tenue selon la loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, le MERCREDI 3 MAI 2023, à 19 h 43, à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

M. Bruno Boyer , maire de Belleterre
M. Norman Young , maire de Kipawa
M. Simon Gélinas , maire de Lorrainville
M. Nico Gervais , maire de Notre-Dame-du-Nord et préfet suppléant de la MRCT
M. Martin Lefebvre , maire de Ville-Marie

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE :

M^{me} Claire Bolduc , préfète de la MRCT

À moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, Mme Bolduc choisit de ne pas voter sur les propositions soumises au Comité administratif/Commission d'Aménagement. En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la préfète ne vote pas sur les décisions, tel que lui permet la loi.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M^{me} Katy Pellerin , directrice du Centre de valorisation et responsable de la gestion des matières résiduelles
M^{me} Christelle Rivest , directrice de l'évaluation foncière et des ressources financières
M. Daniel Dufault , coordonnateur à l'aménagement et au développement du territoire
M. Sami Bdiri , greffier et trésorier adjoint
M^{me} Lyne Gironne , directrice générale et trésorière

RÉSOLUTION N° 05-23-195A

OBJET : AFFAIRES NOUVELLES : CHANGEMENT D'HORAIRE DU BUREAU DE LA MRCT

CONSIDÉRANT la proposition de la directrice générale lors de la réunion de travail visant à modifier les heures d'ouverture auprès du public;

CONSIDÉRANT qu'à l'image des municipalités locales qui ont adopté cette approche, la fermeture publique des bureaux les lundis permet au personnel de réaliser des tâches qui demandent davantage de concentration;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Bruno Boyer
et résolu unanimement

- **D'AUTORISER** le changement d'horaire d'ouverture des bureaux administratifs de la MRC afin qu'ils soient fermés au public tous les lundis.

Ce changement d'horaire sera effectif à partir du 5 juin 2023. Il y a lieu de préciser que les employés devront tout de même répondre aux appels téléphoniques.

Ce 10 mai 2023,



Lyne Gironne, directrice générale – trésorière
Municipalité régionale de comté de Témiscamingue

Note : Le texte du présent extrait est sujet à correction par le comité administratif / commission d'aménagement de la MRC, lors de l'adoption du procès-verbal.